

# **ASSEMBLEE GENERALE DE L'AMES**



**Mercredi 18 mai 2022**  
**Salle communale, Martigny**

## Table des matières

1.	Première partie- partie syndicale – 17h .....	3
1.1	Accueil/ Ouverture de l'assemblée .....	3
1.2	Nomination des scrutateurs.....	3
1.3	Votation nom « AMES » .....	3
1.4	Approbation du PV de l'AG 2021 .....	4
1.5	Lecture et approbation des comptes .....	4
1.6	Rapport de vérification des comptes .....	5
1.7	Départs/nominations au comité .....	6
1.8	Rapport d'activités .....	8
	2 rencontre avec l'OES .....	8
	Soirée AMES.....	8
	AMES Père Noël .....	10
1.9	Projets.....	12
	Rencontre MAES .....	12
	Matinée AMES.....	12
1.10	Divers .....	12
	CES.....	12
	Groupe Facebook.....	13
	Résumé de la conférence/vernissage de Pierre Vianin : « De l'échec scolaire à la réussite » ..	13
2.	Partie officielle – 17h45 .....	13
2.1	Accueil des invités .....	13
2.2	Activité en sous-groupes .....	14
2.3	Synthèse des débats.....	14
	Communication avec les autorités (OES, DE, inspectorat).....	14
	Place de l'enseignant spécialisé dans les décisions d'orientation des élèves en difficulté.....	15
	Redoublement : la motion... ..	15
	Formation continue obligatoire (FOCUS).....	16
2.4	Synthèse & Mot des partenaires.....	17
	Nicolas Bressoud, HEP.....	17
	Olivier Solioz, SPVal.....	19
2.5	Remerciements et conclusion .....	20

## 1. Première partie- partie syndicale – 17h

### 1.1 Accueil/ Ouverture de l'assemblée

Pour la deuxième fois en cette année scolaire 2021-2022, notre présidente Manuella Salamin (**MS**) nous accueille en assemblée générale et souhaite la bienvenue à la salle. Elle salue la présence de nos amies du Haut-Valais et de leur groupe « VSO » (Vertretung Sonderpädagogik Oberwalis), à travers leur représentante : Carmen Furrer.

Elle salue également la présence d'Olivier Solioz, président SPVal et représentant FMEP et de David Rey, président AVECO et futur président SER.

Les membres signent la liste de présence. Ceux qui le souhaitent peuvent ajouter un numéro de téléphone. Cette année, environ 180 emails ont été envoyés. 69 membres sont présents et 56 membres sont excusés.

**MS** explique que tout changement (poste, adresse postale ou email, nom de famille...) peut être annoncé au secrétariat par email ([ames@spval.ch](mailto:ames@spval.ch)) et que c'est particulièrement important pour tout changement de poste. Si un membre n'exerce plus dans le domaine de l'enseignement spécialisé (ES) mais souhaite rester membre, le statut « membre associé » existe, avec paiement de la demi-cotisation. Il faut en faire une demande écrite au comité.

Notre présidente rappelle enfin aux membres de transmettre au comité leur adresse email privée, puisque les adresses @edu.vs.ch sont réservées à une correspondance professionnelle et non syndicale.

### 1.2 Nomination des scrutateurs

Céline Cornut et Catherine Hugon sont nommées scrutatrices de l'assemblée.

### 1.3 Votation nom « AMES »

**MS** explique que sur proposition d'Anne-Françoise Fauquet-Epiney, membre du comité, l'AMES souhaite sonder l'assemblée sur la possibilité de changer de nom. Pour rappel, « AMES » signifie « Association des maîtres et maîtresses de l'enseignement spécialisé », dénomination au caractère un peu désuet.

**→ Par 23 contre 10, l'assemblée accepte à main levée et missionne le comité pour se pencher sur un potentiel changement de nom.**

1.4 Approbation du PV de l'AG 2021

Le procès-verbal de l'AG 2021 (qui se trouve sur le site de l'AMES) est approuvé par l'assemblée présente et les membres en donnent décharge à la secrétaire.

**→ L'assemblée approuve le PV de l'AG 2021 à main levée et en donne décharge à la secrétaire.**

1.5 Lecture et approbation des comptes

Notre présidente présente les comptes. Notre caissière Bérénice Lovey, en attente d'un heureux événement, ne peut pas être des nôtres. Le tandem Bérénice et Sharmila Nater a à nouveau fonctionné à merveille. Grâce à elles, l'application de comptabilité Clubdesk est sur les rails.

Au bouclage du 31.03.2022, notre fortune se monte à 41'875.31.

**Bilan**

ACTIF	
Caisse	146.5
Banque	<b>41,728.81</b>
Transitoires	0
<b>TOTAL</b>	<b>41'875.31</b>

PASSIF	
Transitoires	0
Capital initial	46'119.15
Bénéfice / Perte	4243.89
<b>TOTAL</b>	<b>41'875.31</b>

Cette année, les charges ont été plus importantes : la conférence de notre soirée par M. Denis riché, le projet Ames Père Noël.

Nos charges s'élèvent à 11'838.34 et nos produits à 7'584.45, d'où une perte de 4'243.89. Cependant, il faut noter que la ristourne AVECO nous est parvenue après le boucllement. Elle figurera donc dans les comptes 2023.

#### Pertes et Profits

<b>Produits</b>	
Cotisations	6390
Divers (caisse)	146.5
Ristournes SPVAL	1048
<b>Total Produits</b>	<b>7584.45</b>

<b>Charges</b>	
repas Spval	150.55
Jetons Présence Joëlle N. SPVAL	679.50
Jetons Présence SPVAL Manuella.S	264
Projet (jetons comité, conférence, Père Noël...)	10 209.65
Charges (cadeau-cludesk)	480
Frais CCP	44.64
<b>Total Charges</b>	<b>11828.34</b>
<b>Résultat Exercice</b>	<b>(-) 4243.89</b>

**MS** précise que notre fortune reste confortable.

#### 1.6 Rapport de vérification des comptes

La parole est donnée à Anaïs Rausis, l'une des vérificatrices des comptes.

Elle approuve les comptes de notre caissière et demande à l'assemblée de lui en donner entière décharge.

**→ L'assemblée approuve les comptes par acclamation et en donne décharge à la caissière.**

Notre Présidente remercie les vérificatrices ainsi que Bérénice et Sharmila pour le travail effectué conjointement.

## 1.7 Départs/nominations au comité

Cette année est importante car le comité AMES va se renouveler et recevoir un apport de sang neuf. Comme annoncé, 3 personnes vont se retirer : Anne-Françoise Fauquet-Epiney, Joëlle Nanchen et notre présidente Manuella Salamin.

**MS** interroge la salle pour savoir si des personnes souhaitent se présenter.

3 personnes lèvent la main. Il s'agit d'ES que le comité a contactées et qui ont accepté de se présenter.

Joëlle Nanchen (**JN**), secrétaire, présente les 3 personnes et précise que nous avons la chance d'avoir une représentation de 3 secteurs géographiques : Sion, Martigny et Monthey.

### **Mélanie Allegro-Maret**

Mélanie Allegro-Maret est actuellement enseignante spécialisée sur le secteur de Sion. Agée de 38 ans, elle est mariée et a deux enfants. Elle a eu de multiples expériences dans différents centres scolaires du Valais romand que ce soit en appui pédagogique intégré ou renforcé ou en adaptation. Elle a suivi des élèves allant de l'enfantine jusqu'au cycle d'orientation. Pendant plusieurs années, elle s'est occupée plus spécifiquement d'élèves de 1H-2H à la structure TSA de Sion. Elle a également travaillé quelques années dans le canton de Vaud et en Angleterre. C'est une personne curieuse, investie, et motivée à entrer dans le comité !

**→ L'assemblée accepte, par acclamation, la candidature et l'élection de Mélanie Allegro-Maret.**

### **Catherine Dayer**

Elle a d'abord été enseignante primaire puis a travaillé à la Castalie. C'est à ce moment qu'elle a entrepris un master en Sciences de l'Education, mention éducation spécialisée. Puis elle a travaillé dans les classes d'observation de

Monthey. Nous relevons à ce moment son engagement au sein de la commission enseignement spécialisé du SER, commission qu'elle a présidé durant quelques années. Elle en garde d'ailleurs un excellent souvenir, quelques relations, et la conviction que souvent, aller voir ailleurs est très enrichissant. Ensuite, elle a occupé un poste en classe d'adaptation au CO et après 13 ans à Monthey, elle entame un nouveau défi au CO de Martigny, où le co-enseignement est la marque de fabrique. C'est une personne motivée, avec une grande expérience à la fois du terrain et au niveau syndical, qui met au premier plan l'éducabilité pour tous !

**→ L'assemblée accepte, par acclamation, la candidature et l'élection de Catherine Dayer.**

### **Françoise Bruchez**

Elle a été enseignante primaire durant une quinzaine d'années, puis a entrepris une formation d'enseignante spécialisée à Saint-Maurice. Actuellement, elle est ES au CPS et en API à Monthey. Elle se réjouit d'entrer dans une équipe dynamique et de collaborer pour améliorer les conditions de travail et la qualité de l'ES. Le comité relève son humilité puisqu'elle nous dit qu'elle fait « un peu partie des anciennes » et espère que cela conviendra !

**→ L'assemblée accepte, par acclamation, la candidature et l'élection de Françoise Bruchez.**

Pour la présidence, **MS** précise que personne ne se sent de la prendre. Elle propose à l'assemblée d'élire une co-présidence : Sylvie Dumaz, déjà membre du comité depuis 2020 et Catherine Dayer.

**→ L'assemblée accepte, par acclamation, les candidatures et l'élection de Sylvie Dumaz et Catherine Dayer.**

**MS** remercie les personnes qui se sont présentées et l'assemblée de leur accorder leur confiance.

## 1.8 Rapport d'activités

### 2 rencontre avec l'OES

Malgré les ennuis de santé du chef de l'OES, M. Guy Dayer, les rencontres avec l'OES ont eu lieu et nous remercions les conseillers pédagogiques qui ont répondu à nos questions et ce, malgré la charge de travail supplémentaire.

Les points abordés sont les suivants :

- **Perte des liens directs avec les Conseillers Pédagogiques au profit des directions.** Selon eux, ils devraient à présent être vus comme des «conseillers communaux», qu'on ne voit pas tout le temps, mais qui conseillent et accompagnent les Directions d'école.
- **Sécurité de l'emploi pour les enseignants spécialisés**
- **Obligation pour l'établissement d'une PES d'avoir un diagnostic d'un spécialiste** et pas seulement d'un pédiatre
- **Organisation de notre future matinée sur** le thème des moyens que l'ES peut mettre en place pour soutenir l'EO et l'enfant en difficulté, en lien avec le redoublement et l'évaluation
- **Formation continue des ES**

### Soirée AMES

L'AMES a organisé en février 2022 une conférence avec M. Denis Riché. Celle-ci s'est déclinée sur 2 soirées, l'une réservée à nos membres, l'autre ouverte à tous.

**MS** passe la parole à Sylvie Dumaz, membre du comité et co-organisatrice de la soirée pour un résumé.

Les 2 soirées ont remporté un vif succès, avec pour chacune, environ 80 personnes qui s'y sont inscrites. Les questions ainsi que les réactions en fin de présentation ont montré qu'il y a eu un réel intérêt au sujet développé.

Le thème de la soirée était « *comment le microbiote gouverne notre cerveau* ».

Notre intervenant, Denis Riché, un professeur en immunologie et spécialisé dans la micronutrition, maîtrisait à merveille son sujet.

Nous avons plongé dans le monde de la biologie humaine, dans l'influence des nutriments et des micronutriments sur le métabolisme, et plus précisément dans l'axe cerveau-intestin.

Nous avons vu les conséquences d'un microbiote perturbé (qui n'a pas une répartition équilibrée des espèces bactériennes qui le compose), ce qui engendre une perméabilité intestinale. Cette perméabilité, en laissant passer des molécules qui n'ont pas lieu d'être de l'autre côté de cette barrière intestinale, peuvent avoir des conséquences étonnantes comme le syndrome de Ménières (acouphènes), des migraines, des fibromyalgie, des TSA, des troubles de l'apprentissage type dys...

La bonne nouvelle est que nous pouvons agir pour soulager les conséquences de ces troubles et maladies.

Nous avons trois axes sur lesquels nous pouvons avoir une influence :

- Apprendre à gérer le stress (le stress aggrave la perméabilité intestinale).
- Supprimer le gluten et les produits laitiers des vaches Holstein pour limiter l'inflammation.
- Retrouver une imperméabilité intestinale avec des compléments alimentaires (plantes adaptogènes).

C'était une conférence bien étayée scientifiquement, mais il fallait s'accrocher pour suivre. Heureusement que Monsieur Riché a su s'adapter et a vulgarisé sa matière.

Pour ceux qui n'ont pas pu y participer, ou pour ceux qui veulent réécouter la conférence, un lien youtube a été mis sur le site Spval AMES pour accéder à

l'enregistrement de la première soirée :

<https://www.youtube.com/watch?v=LDiU0zm3YKU>

AMES Père Noël

L'AMES remercie tous les participants à la première édition de son appel à projet « Père Noël ».

Cette année, un total de 6 projets a été réceptionné. Le comité relève la qualité et la pertinence de tous ces projets, qui contribuent à mettre en lumière le travail et l'esprit d'innovation de nos membres, autour de nos élèves relevant de l'enseignement spécialisé.

Malheureusement, le comité a tout de même dû effectuer des choix. Cette année, il a divisé son enveloppe d'environ 1'000.- (validée lors de l'AG 2021) entre 3 projets bien différents que **MS** présente brièvement.



- Un projet de médiation par l'animal (chien) pour des élèves de 3H à 8H relevant des mesures API/APR reçoit un soutien de 400.- pour contribuer à la rémunération d'une psychologue/éducatrice canine.

- Un projet de jardin/développement durable pour des adolescents en classe de transition reçoit un soutien de 400.- pour l'achat de matériel (serre).



- Un projet de camp de fin d'année (à Genève) pour des adolescents en fin de scolarité spécialisée reçoit un soutien de 308.- (équivalent du prix du camp pour une personne).



Le comité remercie encore une fois tous les participants et **MS** demande à l'Assemblée si elle est intéressée à pérenniser le projet en gardant la même formule/les mêmes conditions.

Avant de passer au vote, la salle a quelques remarques.

Une ES trouve dangereux de pérenniser sans limite dans le temps, car les projets destinés aux élèves peuvent être financés par d'autres biais (ex : ventes de gâteaux, commune) et la somme de 1'000 par année est tout de même conséquente. Cet argent devrait être attribué en priorité à la défense de notre profession.

Une autre ES relève que pérenniser un projet qui ne correspondrait pas forcément au nouveau comité pourrait être problématique.

Enfin, une ES demande de préciser les critères. **MS** explique que le comité a recherché des projets qui motivent, soutiennent, mettent en valeur, en action, en joie nos élèves. Le comité a voté en prenant en compte différents critères : variété du types d'élèves (âges, structures de l'ES), originalité, coup de cœur. JN ajoute que le comité est plus sensible à un projet qui fournit un budget bien défini.

**→ L'assemblée accepte à main levée de reconduire le projet pour une année.**

## 1.9 Projets

### Rencontre MAES

Mme Corinne Monney, responsable MAES s'est excusée pour ce soir. Cependant, elle souhaiterait rencontrer le comité AMES et cela fait partie des projets de l'année future.

### Matinée AMES

De manière régulière, notre association organise une matinée pour ses membres en lien avec une problématique actuelle de l'enseignement spécialisé.

Comme évoqué, le thème de l'échec scolaire est d'une actualité brûlante. Pour cette raison, le comité AMES est en train d'organiser une matinée sur ce thème en collaboration avec l'OES. La date sera communiquée prochainement.

L'AMES a déjà rencontré l'Office de l'Enseignement spécialisé à ce sujet.

## 1.10 Divers

### CES

Notre représentante à la CES, Ivana Mitrovic, s'excuse pour ce soir et nous transmet les nouvelles suivantes.

Le CoSER est en planification de l'année 2023 avec le nouveau président qui prendra ses fonctions en août 2022. Les ateliers initialement prévus devront être revus, modifiés et des nouveaux "recherchés". Des associations du SER doivent renouveler des membres de la CES pour avoir des forces vives.

La CES a déjà obtenu le soutien de la CIIP.

**MS** signale à l'assemblée l'existence d'un groupe Facebook « AMES », réservé à nos membres et partenaires. Elle remercie notre membre Céline Pannatier Favre, qui a utilisé ce groupe pour signaler une formation très intéressante sur la dyscalculie.

Les membres AMES peuvent suivre cet exemple. Le catalogue HEPVs est de plus en plus fourni, les coups de cœur formation (et autres infos) sont les bienvenus.

Résumé de la conférence/vernissage de Pierre Vianin : « De l'échec scolaire à la réussite »

**MS** signale que notre collègue Caroline Nanchen a fait un résumé de la présentation de Pierre Vianin, lors du vernissage de son livre « De l'échec scolaire à la réussite », qui s'est tenue en avril 2022. Elle le tient volontiers à la disposition de nos membres.

## 2. Partie officielle – 17h45

### 2.1 Accueil des invités

Notre Présidente souhaite la bienvenue à tous les invités présents : Sabine Mabillard Fazzari et Laurence Lonfat, conseillères pédagogiques OES, Pierre Vianin, HEP et membre associé AMES, Nicolas Bressoud, HEP et membre associé AMES.

Se sont excusés : Christophe Darbellay (Conseiller d'Etat), Jean-Philippe Lonfat (chef du Service l'enseignement), Michel Beytrison, adjoint de la scolarité obligatoire au Service de l'enseignement, Guy Dayer, chef de l'OES, Gilles Carron, CP, Christian Masserey (représentant inspectorat), Corinne Monney (responsable MAES), Mme Marylène Volpi Fournier (Présidente FMEP), et Mme Marie-Line Voirol Revaz (Directrice FMEP).

## 2.2 Activité en sous-groupes

**MS** explique que lors de notre AG 2021, le comité AMES avait organisé des groupes pour évoquer les questionnements de nos membres et les faire remonter. M. Guy Dayer, chef de l'OES, avait trouvé cela très intéressant et il avait regretté que l'OES n'y ait pas été associé.

Le comité AMES propose donc une nouvelle formule 2022. **MS** présente le concept des « oreilles attentives », qui sont des personnes-référence récoltant (silencieusement) les remarques des groupes, qui nourriront ensuite les débats. Chaque thème sera traité durant 5 minutes. **MS** remercie les personnes ayant accepté ce rôle. 8 oreilles attentives se partagent les 4 thèmes suivants:

- **Communication avec les autorités (OES, DE, inspectorat)**
- **Place de l'enseignant spécialisé dans les décisions d'orientation des élèves en difficulté**
- **Redoublement : la motion...**
- **Formation continue obligatoire**

## 2.3 Synthèse des débats

Après un temps de mise en commun entre les personnes ayant pris des notes, une personne déléguée vient devant l'assemblée pour résumer les principaux points évoqués. Le comité conserve par ailleurs les notes des « oreilles attentives » dans leur intégralité.

Communication avec les autorités (OES, DE, inspectorat)

Olivier Solioz accepte de prendre la parole pour ce sujet. Tout d'abord, il relève que les ES continuent de regretter par la perte du lien direct avec les conseillers pédagogiques et se demandent s'il n'y a pas une certaine perte d'informations (« tout monte/tout redescend » ?).

Il rapporte une certaine « rigidité » dans cette nouvelle forme de hiérarchie et explique qu'il existe une grande diversité de fonctionnement parmi les

différentes Directions d'école (large spectre allant de « très participatives » à « presque inexistantes »).

Il explique que plusieurs ES estiment que les rencontres informelles sont les plus efficaces (hors séance de coordination/bilan API).

Pour ce qui est des bilans d'appui annuels, certains ES estiment qu'un trop grand groupe d'intervenants n'est pas idéal.

Place de l'enseignant spécialisé dans les décisions d'orientation des élèves en difficulté

Sylvie Dumaz (**SD**) prend la parole pour résumer ce thème de discussion.

Elle explique que la plupart des ES se sentent entendus, du moment qu'il y a la mise en place d'un réseau, mais que ce n'est pas toujours le cas lors d'un réseau mené par l'A.I.

Les ES sont conscients de la place toujours plus grande des pédiatres.

Certains ES au degré primaire trouvent difficile d'explicitier le poids d'un programme adapté, surtout en début de carrière. Certains collègues de ce même degré relèvent un manque de communication avec le cycle 3 (passage au C.O.). Seulement certains établissements mettent en place des échanges d'informations.

Par ailleurs, quand les solutions internes ne suffisent plus, les ES relèvent le manque de solutions (écoles spécialisées pleines).

Enfin, **SD** explique que certains élèves relevant des mesures APR n'auraient pas accès à la conseillère d'orientation (puisque'il y a un.e conseiller.ère AI), alors que d'autres oui.

Redoublement : la motion...

Pierre Vianin (**PV**) prend la parole et résume ce thème.

Il commence par expliquer que cela a été particulièrement difficile pour lui de ne pas répondre aux questionnements.

Globalement, il relève une adhésion assez forte à l'idée de la promotion automatique. Mais la question des moyens revient toujours (« que fait-on ensuite avec ces élèves ? »)

**PV** évoque la possibilité d'introduire un volet intermédiaire avant la mise en place d'un programme adapté. Il relève également que les ES ont le souci de la certification. Quel diplôme est possible si l'évaluation se fait uniquement objectifs ?

Il explique que les ES remarquent une certaine rigidité dans la motion, puisqu'elle exclut les « cas par cas » et que cela pourrait entraîner des changements dans tout le système (passage Primaire/C.O., CO/place d'apprentissage).

Il relève des interrogations autour de la maîtrise de la lecture (pour le passage particulier de la 3H à la 4H), ou encore l'idée de « prolonger un cycle ». Certains ES souhaiteraient d'ailleurs pouvoir conserver le redoublement en fin de cycle.

Enfin, il relève la question de l'aide massive en API dans les 1ers degrés de la scolarité.

Formation continue obligatoire (FOCUS)

Laurence Lonfat prend la parole par rapport à ce thème.

Globalement, elle relève que les ES trouvent le descriptif intéressant et estiment que les thèmes font envie. Ils mettent en avant le bienfondé d'une culture commune à tous les ES, ainsi que l'intérêt d'une « remise à niveau ».

Néanmoins, beaucoup d'ES sont surpris de l'annonce et partagent différentes inquiétudes :

- Masse de travail (44 heures)
- Organisation personnelle
- Engagements dans d'autres formations
- Le fait de combiner plusieurs postes (enseignant régulier et ES) et de ce fait, de devoir combiner plusieurs formations obligatoires
- Choix de l'organisation (pourquoi tout est obligatoire ? Pourquoi n'y a-t-il pas de modules à choix ?)
- Possibilité de reconnaître des formations antérieures/demandes d'équivalences
- Possibilité de suivre un seul module au cours d'une session
- Modalités de validation (crédits ECTS ? redoublement ?)
- Durée de la formation

## 2.4 Synthèse & Mot des partenaires

Nicolas Bressoud, HEP

Sur invitation du comité AMES, Nicolas Bressoud (**NB**), chargé d'enseignement à la HEP et membre du comité de pilotage de la formation continue obligatoire des ES, prend la parole pour apporter des précisions sur ce thème.

Tout d'abord, il souhaite s'excuser pour la communication tardive (au 3 mai 2022 pour un début dès août 2022). Cela est dû à la confirmation du financement de la formation qui a tardé.

Il souhaite insister sur le fait que le concept de la formation a été doublement validé par l'OES et au niveau scientifique, ce qui est un gage de qualité.

Il assure que la formation sera respectueuse du parcours des personnes et équitable. La participation des ES sera flexible selon un système de reconnaissance d'équivalences, qui sera piloté par le comité scientifique.

La formation n'est pas certifiante (pas de crédits).

Elle se déroulera sur 3 sessions différentes qui comportent chacune 4 thèmes qui sont les suivants :

- **Thème 1 – TSA neurosciences** ; du diagnostic aux interventions : sous la supervision de l'IPC (UNIFR)
- **Thème 2 – Éléments de psychologie cognitive ; attention, mémoire, fonctions exécutives** : sous la supervision de la HEP-VS
- **Thème 3 – Éléments de sciences affectives ; développement émotionnel et compétences psychosociales** : sous la supervision d'UniDistance
- **Thème 4 – Implémentations ; de la connaissances scientifique aux gestes professionnels**

Chaque thème est construit de la manière suivante :

- Introduction du thème par une conférence - en présentiel - environ 2 à 3 heures
- Activités en individuel et séances spécifiques en groupe - en distanciel (via Microsoft Teams) - environ 5 à 7 heures
- Analyses de vignettes cliniques avec l'équipe de formation - environ 2 à 3 heures

La formation se veut inclusive. Pour les personnes qui ne sont pas à l'aise en autonomie avec Teams, il y aura une possibilité de venir à la HEP pour se connecter.

Même si la formation a été pensée pour être suivie dans son intégralité sur une seule session, il est néanmoins prévu (pour environ 10% d'ES) de pouvoir suivre les modules sur différentes sessions.

**NB** précise que les 44 heures comprennent la totalité des activités et qu'il ne sera demandé aucun temps de travail additionnel (aucune lecture en plus).

Il met l'accent sur le côté « actif » de la formation, en particulier pour le thème 4, très en lien avec notre pratique d'ES, et qui favorisera le transfert des connaissances au monde professionnel.

Il souligne que la formation prend en compte la réalité de l'école valaisanne et qu'elle n'est d'ailleurs pas transposable telle quelle ailleurs.

**MS** remercie **NB** et souligne l'intérêt de cette formation, qui était demandée et souhaitée depuis longtemps par notre association.

→ **L'assemblée applaudit.**

Olivier Solioz, SPVal

Monsieur Olivier Solioz (**OS**) salue l'assemblée ainsi que les invités. Il présente quelques dossiers communs à nos associations.

Il confirme le versement de 250.- sur le salaire du mois d'août pour chaque enseignant (dès 20% de taux d'activité) pour l'achat/entretien de matériel informatique privé.

Il annonce la fin de la retenue de 5% sur le salaire de la première année d'engagement (classe d'attente). Cette mesure ne sera pas rétroactive.

Il évoque la prochaine formation au numérique pour tous les enseignants (y.c. spécialisés). Celle-ci devrait s'étaler sur 2 ans et compter environ 10 mercredis après-midi.

Il explique également l'arrivée prochaine des nouveaux moyens de français cycle 1 et cycle 2. Une question dans l'assemblée à ce sujet : la formation à ces moyens sera-t-elle obligatoire pour les ES ?

→ **OS ne sait pas encore.**

Au sujet des remplacements, **OS** transmet 2 informations. Les personnes non formées auront une introduction au métier, et les personnes retraitées pourront augmenter la durée maximale d'un remplacement sur une année (de 8 à 19 semaines).

Enfin, il évoque des dossiers encore en cours comme la revalorisation de l'école primaire (plein temps à 29 périodes), qui n'est pas encore pour tout de suite, ainsi que la motion « redoublement » qui sera discutée au Grand Conseil au mois de juin. La SPVal et l'AVECO ont sondé leurs délégués (sondage oui/non). Les 2 associations récoltent plutôt un avis défavorable à la fin du redoublement.

## 2.5 Remerciements et conclusion

Arrivant au terme de notre AG, **MS** remercie toutes les personnes présentes et souhaite adresser un mot particulier aux personnes quittant le comité avant de passer au traditionnel apéritif.



### **Anne-Françoise**

**MS** : Merci à Anne-Françoise, qui semble discrète, mais sous son apparente réserve et sa douce voix, elle affirme et martèle son soutien inconditionnel à ses élèves et à leur droit d'être reconnus écoliers, dans leur école spécialisée. Elle a passé 9 ans au comité. Elle y a notamment assuré l'intendance de nos assemblées, soirées et matinées.

Anne-Françoise prend la parole pour évoquer cette grande et belle aventure personnelle, riche en rencontres, en échanges, en partages. Elle remercie membres actuels et passés du comité et évoque la diversité de l'enseignement spécialisé de notre canton, qui s'adresse autant aux enfants à Haut Potentiel qu'aux enfants en situation de polyhandicap. Elle remercie en particulier notre ancien président Nicolas Bressoud, qui a ouvert le comité à toutes les spécialités de l'enseignement spécialisé (autant au C.O. qu'aux Ecoles spécialisées).

### **Joëlle**

**MS** : Merci à Joëlle, grande par la taille, par le travail et par le cœur. Elle a passé 3 ans au comité, dont 2 au secrétariat. Elle domine et cerne les sujets, y apportant souvent, un éclairage inédit. Elle anticipe les tâches. Elle a toujours le mot juste, la phrase qui touche.

## **Sharmila**

**MS** : Merci à Sharmila qui, avec son sourire lumineux a accepté de nous aider à la caisse. Elle nous a installé une application de comptabilité qui fonctionne à merveille. Se tenir à la limite du déséquilibre, oser prendre des risques et garder le sourire... de belles leçons de vie.

## **Manuella**

Annette Délétroz et Anne-Françoise, membres du comité, terminent en adressant nos plus chaleureux remerciements et au revoir à notre collègue et présidente Manuella, exercice difficile puisque c'est habituellement elle qui le fait.



Membre du comité pendant 8 ans, présidente de l'AMES (d'abord par interim) pendant 6 ans, Manuella a TOUJOURS mené tambour battant nos séances de comité, défendu avec conviction la pluralité et la diversité de l'enseignement spécialisé en Valais. Motivée, positive, s'exprimant avec justesse et sagesse en toute circonstance, c'est une personne que le comité compare à un diamant.

Bien sûr, Manuella possède de multiples facettes. Mais arrêter là la métaphore serait trop facile. En occident, le diamant représente le défenseur des hommes. En Inde, c'est le symbole de la solidité et de la fermeté, il représente la maturité. On l'associait à l'homme véritable, fort et redoutable. Sous d'autres latitudes, il signifie l'engagement et l'unité sous toutes ses formes.

« *Défenseur des hommes* »... Manuella a défendu tout au long de sa carrière professionnelle et au sein du comité le bien-être des élèves en difficulté, avec bienveillance, passion et créativité.

« *Solidité et fermeté* »... Au sein du comité, le comité a toujours pu compter sur elle pour affirmer, questionner, dire la réalité, avec intelligence et bienveillance.

« *Maturité* »... Approchant de la retraite, elle a accumulé beaucoup d'expérience qu'elle a toujours partagée généreusement.

« *Femme véritable, forte et redoutable* »... dans les combats, les luttes et les nombreux dossiers. Redoutable en communication, à l'aise avec la parole, elle sait toujours trouver les bons mots, rebondir.